

Zeitschrift:	Bulletin technique de la Suisse romande
Band:	92 (1966)
Heft:	19
Artikel:	Association amicale des anciens élèves de l'école polytechnique de l'université de Lausanne: rapport du président sur l'exercice 1965
Autor:	Robert, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-68387

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSOCIATION AMICALE DES
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**

Rapport du président sur l'exercice 1965

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 1966, à Lausanne

Le comité, composé de MM. *E. Robert*, président ; *R. Masson*, vice-président ; *J.-P. Vallotton*, secrétaire ; *C. Nicole*, caissier ; *A. Realini*, archiviste ; *M. Cosandey*, membre ; *P. Meystre*, membre, a tenu cinq séances plénaires et deux séances de comité restreint au cours de l'exercice écoulé. Il s'est occupé de la liquidation des affaires courantes et a traité plus particulièrement les objets suivants, par ordre chronologique :

Raison sociale et sigle de notre association

Bien que ce sujet puisse paraître mineur à côté d'autres préoccupations plus importantes, quelques membres du comité, dont votre président, ont pensé qu'il serait bon d'amputer notre raison sociale de l'adjectif « amical », qui, selon eux, dessert la cause de notre association, spécialement auprès des institutions, groupements ou personnalités ne nous connaissant pas ou peu. L'aile conservatrice du comité, représentée par des membres chevronnés, très au courant des affaires de l'A³E²PL, n'a pas abondé dans ce sens et a préféré conserver ce terme amical plus en rapport avec les objectifs dictés par nos statuts.

De ce fait, les autres membres du comité se sont finalement ralliés au jugement de leurs aînés, qui, nous l'espérons, reflète bien la pensée de la majorité de nos membres.

Quant au sigle de l'association, l'unanimité du comité fut réalisée plus rapidement. En effet ses membres, abstraction faite de toute sentimentalité, pensent qu'il serait opportun d'alléger ce sigle, un peu compliqué pour les profanes, et de le transformer simplement en A³. D'ailleurs, la majorité des membres utilisent déjà cette dénomination et la décision que je vous demanderai de prendre tout à l'heure le confirmera peut-être.

Formation postuniversitaire

Le rythme de vie actuel impose de plus en plus aux ingénieurs et architectes de rester au courant de toutes les techniques nouvelles intéressant leur profession. C'est ainsi qu'il est d'une nécessité absolue de préparer des cours dits postuniversitaires destinés à permettre aux techniciens d'acquérir ces notions indispensables. Nous ne nous arrêterons pas ici aux cours de III^e cycle qui ressortissent à l'EPUL seule, mais nous pensons, pour notre compte, que l'A³, en accord avec d'autres groupements professionnels, pourrait organiser des cours dits de « recyclage », de très courte durée, payants et s'adressant à des sujets particuliers.

Votre comité a décidé de prendre à sa charge ces cours de recyclage et leur organisation. Les conséquences financières resteront dans des limites raisonnables mais, pour plus de sûreté, nous avons tout de même prévu un fonds de réserve nous mettant à l'abri de toute surprise.

Le GeP sera invité à participer à nos travaux en tant que membre consultatif et le comité a chargé M. *Realini* de mener à bien cette tâche. Un premier cours de béton armé à la rupture aura lieu pour les ingénieurs civils dès la semaine prochaine.

Visites et conférences

Le distingué et dévoué président de la Commission des visites et conférences, M. *Edouard Meystre*, n'a pas la tâche facile. En effet ce n'est pas une sinécure d'organiser et de mettre sur pied des visites et conférences auxquelles seul un petit nombre de participants s'intéressent. On constate un manque de collaboration entre le groupe central SIA/GeP/A³ d'une part et des groupes spécialisés d'autre part. Ces derniers, je pense notamment aux architectes, sont capables, pour des conférences et des visites, d'obtenir une participation impressionnante. Cette dispersion des efforts doit être supprimée et ne le pourra que par une meilleure entente entre les diverses sociétés et associations et par l'établissement d'un programme commun.

C'est ce qui a incité le comité à épauler de façon plus intensive M. Meystre afin de regrouper les efforts, de rechercher une meilleure collaboration entre les différents organes et d'élargir le champ d'activité en prévoyant, à part les visites et conférences, des expositions (livres et maquettes), la présentation de films documentaires et des voyages d'étude. Je précise, à ce propos, que nous sommes en train de mettre sur pied, en collaboration avec la SIA genevoise, un voyage d'étude en Haute-Egypte d'une durée de dix jours, en février 1967, pour un prix extrêmement abordable.

Le comité a décidé de désigner M. *Vallotton*, notre secrétaire actuel, pour s'occuper de toutes ces questions.

Pour terminer ce paragraphe, je rappelle encore les sujets des conférences et les visites que nous avons suivis en 1965 :

Conférences

- | | |
|--------------|---|
| 11 février : | Conférence de M. <i>Albert Coudray</i> , sur le projet de « Ligne de chemin de fer Gothard-Ouest ». |
| 22 avril : | Conférences en trois parties, données par M. le professeur <i>Panchaud</i> , MM. <i>Maillard</i> et <i>Weber</i> , sur le « Bâtiment postal Lausanne 2 ». |
| 13 octobre : | Conférence de M. <i>Mauboussin</i> , sur « L'usine marémotrice de la Rance ». |

Visites

- | | |
|--------------|--|
| 27 février : | Visite et plongée du mésoscaphe. |
| 24 avril : | Visite du Bâtiment postal Lausanne 2. |
| 8 mai : | Visite de la Centrale thermique de Chavalon. |
| 25 juin : | Visites de la fabrique de conserves d'Estavayer et de l'usine Siporex. |

La moyenne des participants à ces visites et conférences était de 70 personnes environ.

Liste des membres

En 1967 paraîtra notre nouvelle liste des membres et nous espérons extirper de l'édition 1962 toutes les imper-

fections qu'elle recèle encore. Je ne vous cacherai pas que l'épuration et la mise au point de cette liste exigent des membres du comité un travail considérable.

Pour limiter les erreurs au strict minimum et partant les critiques, nous avons décidé de moderniser notre fichier en utilisant les cartes perforées et la calculatrice électronique de l'EPUL. Il nous sera ainsi permis de travailler plus rationnellement, ce fichier pouvant être utilisé pour l'établissement des adresses et des cotisations.

Quant à l'impression de la nouvelle liste des membres, nous étudierons toutes les solutions graphiques afin d'en abaisser le coût, même si la présentation devait en souffrir quelque peu. La justification de cette économie réside essentiellement dans l'augmentation du montant des bourses que nous allouons. Le comité a chargé votre président de mener à bien cette affaire.

Effectif des membres

L'Association suisse comptait, au 4 mai 1966, 1575 membres se répartissant entre les sections de Lausanne, Suisse orientale, Genève et Berne, auxquels il convient d'ajouter les 170 membres résidant dans les pays sans section nationale et spécialement en Egypte, Liban, Iran, Vietnam, Brésil et Espagne.

L'Association française	groupe	228	membres
» belge	»	21	»
» luxembourgeoise	»	40	»
» portugaise	»	30	»
» italienne	»	47	»
» grecque	»	66	»

Ainsi l'effectif total de notre association se monte aujourd'hui à 2177 membres.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu la douleur de perdre les membres suivants :

MM. *Lionel-Antoine Besson*, promotion 1917 ; *Armand Boniface*, promotion 1931 ; *William Decollongy*, promotion 1912 ; *Frédéric Ducommun*, promotion 1962, décédé à Mattmark ; *Jean Hunziker*, promotion 1928 ; *Marce Lavenex*, promotion 1919 ; *Oscar Mosini*, promotion 1947, membre du Comité suisse ; *Charles Riedel*, promotion 1918 ; et *Louis Bourgeois*, promotion 1906.

Je prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de ces collègues disparus.

Comité central

Le Comité central s'est réuni le 16 octobre 1965 à Lausanne. Son président, M. *Mairesse*, ayant été empêché d'assister à cette assemblée, c'est M. *Perret*, secrétaire, qui lut le rapport présidentiel.

Dans ce rapport, M. *Mairesse* insiste une fois de plus sur l'importance que prennent les associations professionnelles. Il est indispensable que notre association figure sur les listes d'associations à consulter. En outre les contacts répétés qu'a eus M. *Mairesse* lors de la réunion des comités de liaison de la CEE, en mai 1965, démontrent que le Comité central est une nécessité évidente et qu'on en arrivera sous peu à fonder des associations d'associations.

Je terminerai cette communication au sujet du Comité central par l'annonce que M. *Mairesse* désire se retirer l'automne prochain, pour des raisons d'âge. Président-directeur général de la Compagnie Fives-Lille, M. *Mairesse* s'est dépensé sans compter pour notre association. Il est parvenu à faire reconnaître et à mettre sur pied

d'égalité les diplômes de notre Ecole avec ceux de l'Ecole polytechnique de Paris et Centrale supérieure. Cet exemple, parmi beaucoup d'autres, démontre d'une façon péremptoire l'efficacité du Comité central.

Notons encore qu'il est question de fonder une section de l'A³ à Grenoble, une à Bordeaux et une autre encore dans le Nord. D'autre part, il est aussi question d'en créer une en Espagne, vu le nombre croissant de nos collègues s'établissant dans ce pays dont l'évolution économique est réjouissante.

Association suisse

Votre président a eu le plaisir, l'automne dernier, d'assister à la formation de la section de Berne, dont l'activité, grâce à son président dynamique, est débordeante. Les conférences se suivent à un rythme accéléré et n'ont d'égal que leur haute tenue scientifique et technique.

La section de Genève, elle aussi, manifeste une grande activité, due en grande partie à un comité jeune et entreprenant.

La section de Suisse orientale, sous l'égide de son président, M. *de Rham*, et du délégué au Comité central, M. *Thomann*, poursuit une activité féconde.

Il est aussi prévu de fonder une section à Bâle, afin de regrouper un grand nombre d'ingénieurs, chimistes pour la plupart, qui y résident.

Rappelons encore que l'A³ fait partie depuis le 1er novembre 1965 du Gymnase du soir, en tant que personne morale. Cette institution, présidée pour l'instant par M. *Pierre Oguey*, permet à n'importe quelle personne, pourvu qu'elle ait la formation de base nécessaire, de se présenter à des examens de maturité fédérale.

Emploi des fonds

Le comité a versé les montants prévus pour l'attribution des prix de l'A³E²PL. Pour l'Ecole d'ingénieurs, M. *Reynold* a reçu Fr. 300.—. Pour l'Ecole d'architecture, MM. *Olivier Regamey* et *Marius Vionnet* ont reçu chacun Fr. 150.—. Un subside de Fr. 500.— a été versé à la Bibliothèque de l'EPUL. Deux bourses de Fr. 600.— chacune ont été allouées, ainsi que la bourse dite spéciale, d'un montant de Fr. 2125.—.

Bulletin de l'Association

Comme vous le savez, le Comité central édite un bulletin annuel et publie toutes les nouvelles concernant l'EPUL. Son rédacteur responsable, M. *Adrien Robert*, ayant manifesté le désir de se retirer de cette charge qu'il assume depuis plus de dix ans, le Comité suisse de l'A³, en accord avec le président du Comité central, a décidé de publier trois ou quatre fois par année un résumé des nouvelles et des communications intéressantes tous les membres de l'association. Cette publication, dorénavant imprimée en offset, nous permettra d'avoir un contact plus serré avec nos membres.

Le rédacteur responsable de cette nouvelle publication sera le secrétaire du Comité central, M. *Morand*.

Promotions

Aujourd'hui nous avons le plaisir de recevoir nos collègues de la volée 1926. Je les félicite en votre nom

d'avoir exercé leur métier d'ingénieur et d'être restés fidèles à notre association pendant quarante ans. Il s'agit de MM. *Roger Bolomey, Ernest Bron, Roger Buri, Emile Schubiger*, ingénieurs constructeurs ;

MM. *Georges Boet, Théophile Chevaley, Pierre de Haller, Albert Matthey, Georges Pittet, Ernest Zbinden*, ingénieurs mécaniciens ;

Mme du Bois-de Weiss, MM. *Georges Breguet, René Dutoit, Bruno Kilchenmann, Henri Meyer, Amédée Nicole, Joseph Petroff, Ch. Voiriot, Guido Semisch*, ingénieurs électriques ;

MM. *Pierre Duflon, Georges Masson, Dimitri Souré*, ingénieurs chimistes.

Malheureusement, tous ne sont pas présents ; en effet cette volée, comme beaucoup d'autres, a essaimé dans le monde et nos fonds ne nous permettent pas encore d'offrir le voyage à Lausanne.

Je précise que les membres ayant plus de quarante ans d'activité ne paient plus que la moitié des cotisations.

Comme toutes bonnes choses vont de pair, nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui les membres de la

volée 1945-46 et je leur souhaite la bienvenue ; je remercie tout spécialement le professeur *Morf* d'avoir fait coïncider cet anniversaire avec notre assemblée générale.

En conclusion de ce rapport un peu long, notre comité a décidé, pour le prochain exercice, de mettre l'accent sur :

1. Une aide à l'Ecole que nous voudrions toujours plus efficace.
2. La recherche des contacts avec les autres groupements professionnels et l'industrie.
3. Un soutien plus grand aux étudiants et à nos collègues handicapés physiquement ou matériellement.

J'aimerais encore remercier ici publiquement le directeur de l'Ecole, M. *Cosandey*, pour l'appui sans réserve qu'il a toujours prodigué à notre association, à mes collègues du comité, qui n'ont pas ménagé leur temps pour rechercher des solutions à nos problèmes, et enfin à Mme *Bircher*, notre secrétaire compétente.

Le président : E. ROBERT.

BIBLIOGRAPHIE

Trois nouvelles normes du « Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment » (CRB), Zurich (Torgasse 4) :

- *Coordination modulaire*, 2 fr. 50.
- *Hauteur des étages*, 1 fr. 50.
- *Dessins techniques du bâtiment*, 3 fr.

La normalisation de la construction constitue une des tâches essentielles du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment. En liaison avec la SIA, le Centre s'est chargé de compléter de manière convenable l'œuvre de normalisation. A cette fin, il vient d'éditer trois nouvelles normes qui, à l'état de projet, ont une validité d'une année.

La norme sur la *coordination modulaire dans le bâtiment* fixe les principes fondamentaux de cette méthode dont l'importance augmente constamment, aussi bien pour les procédés de construction appelés traditionnels que pour les méthodes industrialisées de la construction. Par cette norme, la Suisse s'associe dans le domaine de la normalisation du bâtiment à une vingtaine d'autres pays qui emploient le même système de coordination dimensionnelle. Cette norme devrait constituer la pierre fondamentale du développement de la coordination modulaire en Suisse. Elle s'adresse aussi bien aux fabricants d'éléments de construction de n'importe quel genre qu'aux architectes s'intéressant à la construction modulaire.

Une autre norme s'occupe de la *hauteur des étages*. L'éventail des prescriptions sur les hauteurs minimales des pièces, qui vont de 2,20 à 2,70 m, diverge de façon excessive et rend difficile, s'il ne l'empêche complètement, le développement véritable de l'industrialisation de la construction. Il faut espérer que les autorités communales et cantonales responsables feront de leur mieux pour interpréter les prescriptions actuellement en vigueur de façon à rendre possible et à favoriser l'application de cette nouvelle norme.

La norme consacrée aux *dessins techniques du bâtiment* s'occupe de leur format, de l'emplacement du cartouche, du pliage des plans et de leur rangement. Tenant compte du fait que, pour chaque bâtiment des dessins, dus à des auteurs divers, sont adressés à des destinataires divers, pour être à nouveau groupés chez ces derniers avec des dessins concernant toutes sortes d'autres constructions, on comprend qu'il est temps de

promouvoir enfin l'unification des formes et de leur pliage.

Ces normes sont trilingues et fournissent de façon claire et concise toutes les indications nécessaires. Dans des annexes correspondantes le lecteur trouve des commentaires pertinents, ainsi qu'une bibliographie et une liste de normes étrangères correspondantes.

Les techniques binaires et le traitement de l'information, par H. *Soubiès-Camy*. Bibliothèque de l'automatien, N° 17. 2^e édition. Dunod, Paris, 1966. — Un volume 16 × 25 cm, 562 pages et 255 figures. Prix : relié toile sous jaquette, 98 F.

Le présent ouvrage, dont on annonce ici la parution de la seconde édition, montre qu'il est possible d'étendre au domaine industriel et plus spécialement à celui des télétransmissions d'information, les méthodes et les techniques binaires ainsi que l'emploi des calculateurs électroniques. Il expose les fondements de l'algèbre logique, des circuits logiques et numériques basés sur l'emploi des relais électroniques, des transistors et des ferrites, ainsi que des calculateurs, des circuits de comptage, des circuits arithmétiques et des techniques de programmations. Il examine les télémesures cycliques et codées et les télécommandes électroniques, dont on connaît les développements dans tous les domaines nécessitant une concentration des informations et des décisions, notamment dans l'exploitation des réseaux électriques, dans la conduite des installations chimiques, pétrolières, sidérurgiques, etc. L'étude des applications industrielles du traitement de l'information a été remaniée et complétée, dans cette seconde édition, pour tenir compte de l'évolution de la technique, d'où de nouveaux chapitres consacrés aux calculateurs industriels, aux générateurs de fonctions numériques et interpoleurs numériques, à la commande numérique des machines-outils, aux télétransmissions d'informations et à l'Instrumentation électronique.

L'ouvrage s'adresse d'abord aux ingénieurs et techniciens désirant se familiariser avec les techniques binaires. Il est également destiné aux étudiants des facultés et des grandes écoles, qui pourront y trouver des éléments intéressants sur le traitement de l'information.

Sommaire :

Principes de l'algèbre logique et opérations de base ; fonctions de commutations ; technologie des circuits logiques de base ; comptage binaire et décimal ; opérations et cir-